

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (8): Supplément au No 8 de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Metz : journal d'un officier suisse après la capitulation
Autor: G.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

METZ.

(Journal d'un officier suisse après la capitulation.)

Le rôle important que les événements militaires de Metz ont eu dans la terrible guerre qui vient de finir engage à recueillir tout ce qui peut les éclairer. C'est à ce titre que nous publions les extraits suivants du journal intime ou de la correspondance particulière d'un officier supérieur suisse, précédemment au service de France, et qui est allé, dans le mois de novembre dernier, visiter son ancienne garnison de Metz. On y trouvera des appréciations impartiales et bon nombre d'indications instructives et nouvelles dont la sincérité et la franchise sont d'autant plus précieuses qu'elles n'étaient pas destinées à cette publicité. Elles feront aisément pardonner quelques répétitions, quelques minuties, quelques erreurs peut-être, dont plusieurs rectifiées postérieurement, imperfections relatives de forme que nous laissons subsister pour mieux respecter la fidélité du témoignage improvisé et la valeur de l'ensemble :

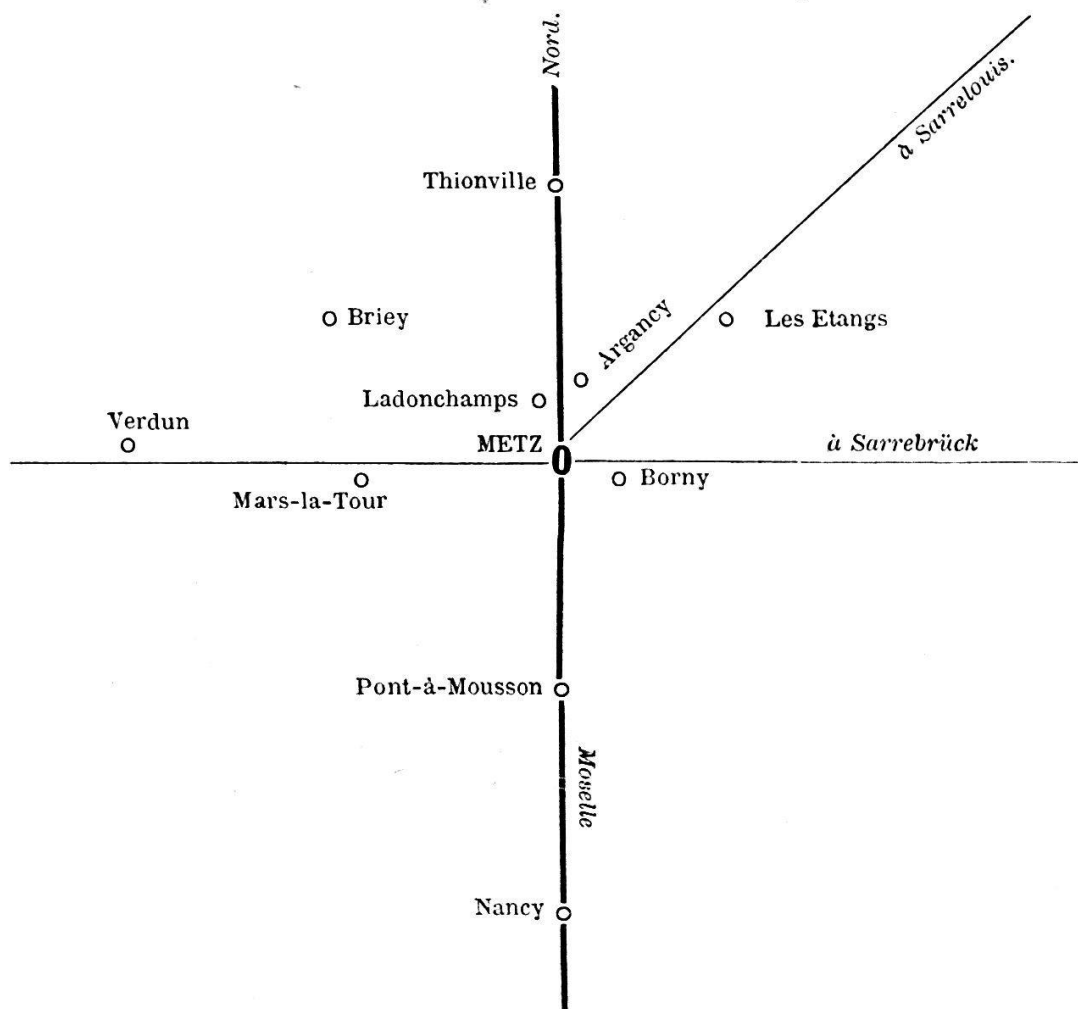
Metz, 22 novembre 1870.

Me voici donc à Metz, bien changée, hélas, depuis mon dernier séjour. — J'y ai déjà causé avec beaucoup de monde, avec des personnes de tout rang, officiers et civils, classe aisée ou ouvrière, marchande ou rentière, j'ai trouvé l'opinion générale que Bazaine n'a jamais voulu sortir de Metz, et qu'au pis aller il aurait dû se faire prendre avec son armée en septembre, pour laisser à la place les vivres nécessaires à la durée d'un siège. Même son attaque du 31 août n'aurait été qu'une fausse sortie. — Je suis maintenant porté à me rapprocher de l'appréciation de Gambetta sur le maréchal. Je n'en suis cependant pas encore à crier à la trahison, car je n'ai vu personne qui lui donne l'épithète de *traître* dans le sens vulgaire du mot : il n'a pas visé au succès de l'armée ennemie et n'a point été acheté par la Prusse. Mais, comme le dit le général Changarnier, il a manqué de capacité réelle et surtout de zèle et d'activité. Il a fait preuve d'incurie et d'insouciance à un point extraordinaire. Il a négligé les précautions d'ordre qui se prennent toujours dans une ville assiégée. Le gaspillage des approvisionnements, leur mauvaise répartition entre les corps et les populations sont évidents.

24 novembre. — Tout le monde croit ici à des illusions de Bazaine, relatives à l'importance du rôle politique qu'il pourrait jouer en France. On pense qu'il rêvait la régence, que, voulant tâter à ce sujet un ennemi plus fin que lui, il a été deviné et entretenu dans ses illusions par le prince Frédéric-Charles, inspiré à son tour par Bismark ou même Moltke qui ont admirablement su tirer parti de ses dispositions. C'est ainsi qu'au dire d'officiers instruits, éclairés, travailleurs et avides d'activité, il a passé, sans rien faire, le mois entier de septembre sous le fallacieux prétexte que dans peu de jours on ferait la paix. On vivait au jour le jour en haut lieu, bercant continuellement l'armée d'un projet de sortie qu'on n'a jamais sincèrement tenté d'effectuer. On ne regarde pas ici comme des sorties sérieuses ces sorties d'octobre, dont il a été grandement question dans nos journaux. La journée des Grandes et Petites-Tapes, qui, d'après les correspondants allemands, démontrait d'une manière si dramatique l'impuissance de l'armée française devant l'abnégation tenace de la landwehr prussienne, cette journée est dépeinte ici comme une affaire insignifiante, où quelques milliers d'hommes ont été engagés sans but sérieux et avec l'ordre prémédité de se retirer le soir. Seul le

château de Ladonchamps est resté occupé par les Français, dès ce jour jusqu'à la capitulation.

Ce que je vous dis là, ce n'est pas l'écho d'une population qui tend à réduire l'importance de batailles perdues ; c'est l'opinion de militaires qui ont vu de près. Il y en a encore beaucoup à Metz : des blessés, des malades, des intendants qui n'ont pas été constitués prisonniers, des colonels du génie et de l'artillerie qui ont un inventaire à faire et un matériel à remettre aux officiers prussiens.



La journée du 51 août, appelée par les journaux bataille de *Courcelles*, au lieu de *Servigny*, n'a point été amenée par l'intention formelle d'opérer une sortie définitive. Bazaine a attendu 4 heures du soir pour attaquer, après avoir rangé toutes ses troupes en bataille dès le matin. Il n'y a, m'a dit le colonel G., qu'une manière d'interpréter favorablement sa conduite, c'est d'admettre qu'il voulait attirer toutes les bonnes troupes sur la rive droite de la Moselle, afin de dégager la rive gauche pour Mac-Mahon. Du haut de la plateforme de la cathédrale, ce colonel comptait les batteries et les bataillons prussiens qui passaient la Moselle au pont d'Argancy, soit dans un sens soit dans l'autre, et il en donnait avis au général en chef. Celui-ci n'en a pas moins continué à attendre pour l'attaque que l'ennemi eût terminé tous ses préparatifs de combat, et spécialement qu'il eût remplacé sur la rive gauche par des troupes médiocres toutes les troupes d'élite appelées sur la rive droite. Du reste, l'importance de cette affaire a été surfaite ; les Allemands qui s'ennuyaient de leur inaction étant bien aise de donner à croire qu'ils étaient fort occupés.

On regarde positivement les journées du 14 et du 16 août comme favorables aux Français, au point de vue du résultat immédiat en morts, blessés, prisonniers

et occupation du champ de bataille. Il y a même des personnes qui ne croient pas à l'intention sérieuse de Bazaine de gagner Châlons, et qui pensent que le mouvement de retraite suspendu le 14, repris le 15, et arrêté en apparence par la bataille du 16, n'avait pour but que de favoriser la fuite de l'empereur par cette bataille même. Je ne cite cette version peu plausible que pour vous indiquer combien peu l'opinion prête au maréchal le projet sérieux d'une sortie définitive; combien moins encore elle l'aurait cru disposé à s'annihiler, au pire, en courant au devant d'un *nouveau Sedan*, pour débarrasser la forteresse de 150,000 bouches inutiles et la conserver à la France le temps d'un siège en règle. Mais quant à la possibilité de se faire jour, au point de forcer au besoin l'ennemi à accepter pour l'armée une capitulation distincte, personne n'en doute, les gens de l'art comme les autres. Seulement, pour que ce résultat fût profitable à la durée de résistance de la place, on reconnaît qu'il n'aurait pas fallu attendre, en se laissant amuser par des rêves politiques ambitieux, le moment où les approvisionnements seraient consommés en grande partie.

Coffinières est un homme faible, mou, insouciant, auquel on ne fait pas le reproche d'égoïsme et de personnalité qu'on adresse à son chef. Mais il était tellement dominé par l'idée de l'inutilité d'agir cinq ou six jours avant la paix, qu'il a pris prétexte de la grandeur de la dépense pour refuser au colonel G. l'autorisation de confectionner un ballon captif de 3000 fr.

Les règlements militaires donnent au commandant d'une place forte en temps de guerre une autorité absolue et suprême. Mais quand une armée de secours est en communication avec la place, et que celle-ci concourt à l'exécution des plans d'opération de l'armée, le commandant de la place est subordonné au général en chef. C'est la grande excuse que le général Coffinières met en avant pour se défendre de faiblesse et d'inaction. Il ne pourra cependant pas se laver de l'insouciance et de l'incurie dont il a fait preuve.

Je tiens d'un conseiller municipal ce qui est relatif aux approvisionnements. Il y avait plusieurs catégories de magasins: Les grands magasins de l'armée, les magasins de la ville, qui, si Metz avait subi un siège ordinaire, eussent été aussi ceux de la garnison, les magasins des forts, les magasins spéciaux à chaque corps d'armée, etc. Dès le commencement de la guerre et surtout après les premières défaites, des mesures auraient dû être prises pour assurer le ravitaillement de la place et mettre à profit, sous ce rapport, le temps dont on disposait encore jusqu'à l'investissement. Suivant les règlements militaires concernant les places fortes, il aurait dû être nommé une commission destinée à régler toute la question des subsistances. Elle n'a été nommée que le 13 octobre, quinze jours avant la capitulation, et naturellement elle n'a pu remplir qu'une partie de son mandat, à savoir: le rationnement, l'égalité répartition des ressources, leur estimation, les précautions contre le gaspillage, et cela quand il était bien tard. Le ravitaillement avant le siège a été négligé. Cependant, on m'a cité des fermes très-rapprochées de la place, où des ressources en gerbes étaient accumulées, au sujet desquelles des avis ont été donnés à l'autorité militaire, et qui, malgré d'abondants moyens de transport et après un laps de temps considérable, ont été pillées ou brûlées par l'ennemi, sans qu'on eût cherché à en tirer parti. L'administration de l'armée s'est conduite comme si elle voulait se mettre dans l'impossibilité de faire une résistance indéfinie, comme si elle voulait se ménager le manque de vivres comme motif de reddition. Ceux qui ont été témoins des faits avouent qu'une telle incurie est peu croyable, car le simple bon sens indique combien il est plus prudent de se réserver des moyens d'option, que de se laisser acculer, même à l'exécution d'un plan bien combiné. Or, Bazaine s'est laissé acculer, l'ennemi s'en est rendu compte, et la capitulation qu'il a subie n'est pas celle qu'il a pu rêver.

Il n'y a eu aucune mesure prise pour ménager les subsistances et les faire

durer. On cite même des cas inouïs de gaspillage, comme des pains et des farines moisïs par négligence, des gerbes de blé non battu données en litière aux chevaux. C'est ainsi qu'on a marché jusqu'au 13 octobre.

A cette date, le général Coffinières a fait au conseil municipal ébahi la communication : « Qu'à partir de ce jour-là les magasins de l'armée étaient vides, qu'il « était de l'intérêt de la ville et de l'armée de mettre en commun leurs ressources, « qu'il requérait le conseil municipal de remettre quotidiennement 480 quintaux « métriques de blé aux magasins de l'armée, et qu'il espérait ne pas être obligé « d'employer la force pour obtenir ce résultat. » Ces termes m'ont été à peu près textuellement cités par plusieurs personnes.

Nul dans le conseil ne songea à contester ; mais l'on y sentait que les 30 jours de vivres qui restaient à la ville allaient se réduire à 10. En effet, la consommation de la ville était de 250 quintaux métriques par jour ; celle de l'armée allait être à peu près du double. Pendant trois ou quatre jours, les choses se passèrent ainsi qu'il avait été réglé. Puis, quelques citoyens firent des découvertes intéressantes. On objecta au général Coffinières que plusieurs indices prouvaient que les magasins de l'armée n'étaient point aussi vides qu'il l'avait prétendu. Il fut obligé de le reconnaître, et les magasins de la ville cessèrent de verser à l'armée. En effet, parmi les diverses classes de magasins que j'ai énumérées plus haut, les grands magasins généraux seuls étaient, non pas entièrement vides, mais à peu près. Des autres, ceux-ci l'étaient, ceux-là étaient fort loin de l'être. Le jour de l'entrée des Prussiens dans Metz, le colonel M., commandant du fort de Queleu, a dit à mon interlocuteur qu'il avait encore pour dix jours de vivres et qu'il savait que le fort St-Quentin en avait bien davantage, pour trente jours environ. En outre, le 3^e corps, celui du maréchal Lebœuf, avait un intendant prévoyant, mais personnel, qui, alors que le blé était tarifé à 36 fr. les cent. kilog., en avait acheté, aux dépens des autres corps, à 45 fr. pour être plus sûr de n'en pas manquer. Ce corps avait donc été assez grandement approvisionné pour être capable, pendant les derniers jours de blocus, de reverser du grain aux autres corps. C'est ce qu'il avait fait par ordre, son état d'abondance ayant été constaté, et c'est aussi ce que certaines personnes avaient observé ; malgré cela, il lui en restait encore au moment de la capitulation.

Mais il est vrai que dans d'autres corps servis avec moins de zèle, la disette a été grande et que les soldats affamés venaient en ville mendier de maison en maison. C'était le résultat d'une incurie extraordinaire, d'une absence complète de répartition des ressources, répartition dont les particuliers civils sentaient eux-mêmes la nécessité. La commission nommée le 13 octobre a pu cependant améliorer pour les derniers jours un état de choses si vicieux ; mais il était trop tard pour détourner les conséquences du mal, et, avant qu'on eût complètement régularisé la distribution, la capitulation est intervenue.

25 novembre. — Je viens de voir chez mon conseiller municipal plusieurs documents intéressants : c'est d'abord la copie exacte de la lettre du général Coffinières au conseil municipal, datée du 13 octobre, et dont j'ai donné plus haut l'analyse. Si vous le désiriez, je pourrais facilement me la procurer. C'est ensuite la description ou plutôt l'énumération de tous les ouvrages prussiens de l'investissement, telle qu'elle a été distribuée aux officiers de l'armée de Metz dans les derniers jours du blocus. Cette pièce est accompagnée d'une carte lithographiée des environs de Metz, sur laquelle les ouvrages sont marqués à la main par des signes conventionnels, plutôt que représentés topographiquement. Je prendrai certainement copie de ce document et de la carte. Enfin, je vous envoie la reproduction d'un article assez curieux du journal *l'Indépendant de la Moselle*

du 17 octobre (1), et une note prise le 19, après le retour de Versailles du général Boyer, sur un ordre du jour verbal adressé par le maréchal à tous les officiers de l'armée (2).

(1) Cet article commence ainsi :

« Metz, 17 octobre 1870. — Un profond silence a succédé à la bruyante canonnade d'avant-hier. Etait-ce une attaque de Thionville ou de Verdun, ou une bataille réelle engagée avec des troupes françaises cherchant à nous joindre ; c'est ce que la population et l'armée se demandent avec anxiété : nous tenons tous à savoir la vérité. — Ceci était écrit quand nous avons reçu la note officielle suivante :

« Ce matin trois prisonniers de guerre prussiens, capturés par les compagnies « de partisans du 3^e corps d'armée, ont été amenés au *grand quartier général*. L'un « des prisonniers est un enseigne, porte épée du 1^{er} régiment d'infanterie, 1^{er} corps « d'armée ; les deux autres, des soldats appartenant l'un au 4^e de ligne, même corps « d'armée, l'autre au 55^e régiment, 7^e corps. Il résulte de la *déposition de ces mili- « taires prussiens* que le demi-cercle d'investissement de la rive droite de la Moselle « est formé par le corps de réserve du général de Kummer, qui a repassé la Moselle « et s'appuie par la droite à la rivière ; par le 1^{er} corps d'armée tout entier, avec « son quartier général à Ste-Barbe ; par le 7^e corps, ayant son quartier général à « Ars-Laquenexy et par une division du 8^e corps d'armée, étendant sa gauche jusqu'à « Jouy. C'est un total de *trois corps d'armée* qui sont placés sur trois lignes. Der- « rière cette triple chaîne se trouvent de nombreux régiments de landwehrs, organisés « en divisions, etc

« Le demi-cercle d'investissement de la rive gauche de la Moselle est formé : par « une division du 8^e corps d'armée s'appuyant sur la rivière ; par le 3^e et le 10^e corps « tout entiers et par la division hessoise ; en tout également *trois corps d'armée*. De « nombreux renforts sont arrivés récemment de l'intérieur de la Prusse et comme « l'état sanitaire de l'ennemi est généralement satisfaisant, on peut admettre avec les « assertions des prisonniers que les compagnies sont revenues à un effectif moyen « de 230 hommes, et on peut conclure sans exagération que l'effectif total des corps « d'armée est de 25,000 hommes chacun. Le chiffre des troupes d'investissement est « donc toujours à peu près le même, c'est-à-dire d'environ 180,000 hommes.

« Interrogés sur les nouvelles qu'ils auraient apprises de l'armée prussienne devant « Paris les prisonniers ont répondu que les journaux publient journellement des dé- « pêches qui n'ont jusqu'à présent rien appris de nouveau. Paris résiste toujours ; de « temps en temps a lieu quelque combat d'avant-poste sans importance et sans ré- « sultat significatif ni d'un côté, ni de l'autre. Quant à la canonnade qu'on a entendue « hier et avant-hier, les prisonniers prussiens ont déclaré l'avoir entendue, qu'elle « venait de la direction de Thionville, qu'ils n'en connaissaient pas la signification et « que dans leur camp il n'y a eu aucun mouvement extraordinaire. »

« On ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire les assertions des prison- « niers prussiens qui ont intérêt à nous tromper ; ils sont ou inintelligents ou trop « intelligents pour nous bien renseigner ; d'ailleurs on les a trouvés privés de « leurs journaux, ce qui prouve qu'on n'a pas de bonnes nouvelles à leur annoncer.

Ed. MAYER. »

NB. Remarquer que ces 4 dernières lignes sont du journaliste Mayer, et que les réserves très-naturelles qui y sont exprimées eussent dû certainement trouver place dans la note officielle où elles font absolument défaut. Cette note officielle, émanant du grand quartier-général (maréchal Bazaine), est évidemment rédigée dans l'intention de produire sur l'armée investie un effet d'intimidation, en exagérant la force de l'armée ennemie. — G S.

(2) Voici ce document :

« Metz, 19 octobre 1870. — Le maréchal Bazaine aurait annoncé hier, 18 octobre 1870, aux généraux, qui l'ont redit aux corps d'officiers, que :

- 1^o L'anarchie la plus complète règne en France ;
- 2^o Rouen a demandé une garnison prussienne pour maintenir l'ordre ;
- 3^o L'armée de Lyon a été battue à Orléans ;
- 4^o Les Prussiens ne veulent traiter qu'avec la dynastie de Napoléon. L'impératrice régente serait représentée par le maréchal Bazaine ;
- 5^o Le général Boyer est parti hier pour aller demander l'acquiescement de sa majesté ;
- 6^o L'armée ne touchera probablement pas de vivres demain, et après-demain on

On raconte que la municipalité voulut avoir des explications au sujet des bruits qui couraient en ville sur ce qui fait le fond de cette dernière note.

Comme le maréchal Bazaine renvoyait toujours la municipalité à Coffinières, elle s'adressa directement à celui-ci, qui la pria d'aller au maréchal, comme seul à même de donner les renseignements voulus. Elle se retourna donc vers Bazaine. Le lendemain, le sujet des subsistances ayant amené le général Coffinières au conseil municipal, le maire lui céda, selon l'usage, la présidence, puis lui demanda la parole pour une communication. C'était une lettre du maréchal, déclarant, en termes concis, que le général Coffinières était parfaitement informé et libre de parler. Le général est un Gascon, il ne se troubla point. Ayant pris la parole, il commença par traiter un tout autre sujet, celui des subsistances. Puis passant, comme pour un détail, à la communication du maire, il prétexta, pour expliquer son silence de la veille, le silence absolu auquel sont tenus les membres d'un conseil de guerre. Or les matières qui faisaient l'objet de la curiosité du conseil municipal n'avaient été traitées qu'en conseil de guerre. Mais du moment que le maréchal lui déliait la langue, il était disposé à entrer dans tous les développements que l'on pourrait désirer. Et c'est ce qu'il fit.

J'ai un ancien camarade, chef d'escadron d'artillerie et aide-de-camp du général commandant l'artillerie de la garde aux débuts de la campagne. Il est maintenant lieutenant-colonel. Quelqu'un le rencontrant le matin du 14 août, jour de la bataille de Borny, lui manifesta son étonnement de voir la ville encombrée de nombreuses troupes se dirigeant vers les ponts. Celui-ci lui répondit par la vive expression de son mécontentement de la manœuvre qu'entreprenait l'armée par ordre de l'empereur : « Il est « fou, » disait-il, nous allons dans ce bel ordre gagner la bataille de Châlons. » Et il ajouta les renseignements suivants :

La retraite paraissait décidée au quartier-général, et ce qui se passait en ville était le commencement de son exécution. Mais dans l'armée on croyait que l'ennemi s'était dérobé du côté de Pont-à-Mousson et n'avait laissé qu'une simple ligne pour dissimuler son départ. On y prévoyait donc que, pendant que l'on battrait en retraite sur Verdun, on aurait l'ennemi en flanc sur la ligne du chemin de fer Nancy-Paris, et ces conditions de retraite y étaient l'objet d'un blâme général. Le commencement d'exécution n'était pas moins critique. On avait établi quatre ponts militaires sur la Moselle, deux en amont et deux en aval. Grâce aux deux ponts de pierre de la ville, on pouvait donc passer la rivière sur six colonnes. La cavalerie au nord, l'infanterie au sud, tous les charrois et l'artillerie au centre. Jusque-là, rien à dire. Mais à ces trois couples de ponts, il aurait fallu au moins trois débouchés, trois routes correspondantes distinctes au-delà. Elles existaient, mais les officiers d'état-major ne remplirent pas leur mandat ou n'en reçurent pas. Aucun d'eux ne stationnait aux portes de la ville et aux extrémités des ponts extérieurs à l'enceinte pour indiquer aux chefs de corps la route qu'ils avaient à suivre. Aussi tout s'échelonnait, bêtes et gens, canons et bagages sur la route Longeville-Moulins-Gravelotte, qui est la plus connue comme route de

ne lui donnera que du vin et de la viande. On engage les troupes à ne pas crier. Dans trois jours elles quitteront Metz avec le consentement des Prussiens pour aller rétablir l'ordre en France ;

7° On demande aux chefs de corps de faire de nombreuses propositions pour la croix et pour la médaille ;

8° Les officiers touchent aujourd'hui, 19 octobre, la solde du mois de novembre. «

OBSERVATION. — Ces notes m'ont été communiquées par M. P., conseiller municipal, après les avoir rédigées sur le rapport de nombreux témoins. Certains faits pourraient paraître justifiables, grâce à des événements subséquents, si on ne prenait pas garde aux dates : la première prise d'Orléans par les Prussiens est du 11 octobre. L'occupation de Rouen est du 6 décembre seulement. — G. S.

Verdun. C'était un désordre tel, que, selon mon artilleur, il aurait fallu un jour sur les hauts plateaux pour remettre de l'ordre dans l'armée. Ce qu'on voyait en ville était le contre-coup de ce qui se passait au-delà de la rivière. On y avançait si difficilement, qu'un fiacre parti de la gare n'avait atteint au bout de six heures que l'extrémité de la place Royale, qui en est voisine. Un régiment faisait dix pas dans une heure, et sous la pression venant de derrière, les troupes et les voitures refluaient dans les rues latérales.

Pendant ce temps, on ne se doutait point que la bataille de Borny avait commencé ; le bruit du canon était étouffé par le bruit plus rapproché de ces masses en mouvement. Vers 4 ou 5 heures, l'absence prolongée de son général détermina seule l'aide-de-camp à se lancer hors de ville aux informations. Aux yeux des habitants de Metz, perchés sur les toits des maisons, cette bataille se termina à la nuit par le refoulement complet de l'ennemi.

Parlant à un autre de mes anciens camarades, qui n'est point militaire, le maréchal Lebœuf s'est défendu de chercher à se faire tuer. Il considérait qu'un chef haut placé ne pouvait tendre à un pareil but qu'en compromettant la vie d'un nombreux état-major. Il s'est aussi défendu d'avoir entrepris cette guerre étourdiment et sans y être préparé. « Il était prêt, disait-il, pour une armée de 300,000 hommes, et d'après les plans arrêtés de concert avec l'Autriche, une armée de cette force avait été jugée suffisante. Les plans d'une campagne éventuelle contre la Prusse avaient été exposés à l'archiduc Albert pendant le séjour qu'il fit à Paris, l'hiver dernier ; celui-ci avait montré son empereur très-disposé à une alliance. On comptait avoir encore 100,000 Italiens. Mais, ajoutait Lebœuf, Gramont est allé trop vite, les chambres se sont montrées trop zélées, la guerre a été enlevée en trop peu de temps. Quand on a voulu tâter le terrain en Autriche, il a été répondu qu'on n'avait jamais compté être lié par la politique de la France, sans avoir le temps de se consulter et de se préparer. A un refus d'alliance, on ajouta même que si l'armée française entraît en Allemagne, elle trouverait l'Autriche contre elle. » Il est probable que, sans parler de l'attitude de la Russie, ce que à priori la cour de Vienne redoutait le plus, c'était d'être devancée dans sa déclaration de guerre à la Prusse, par l'alliance de celle-ci avec tout le midi de l'Allemagne et particulièrement la Bavière.

26 novembre. — Le mécontentement qu'éprouvait l'armée de Metz de la conduite de son chef, pendant les derniers temps du blocus, était tel qu'elle aurait vivement désiré en changer. Mais dans cet ordre de choses, les habitudes de subordination sont grandes dans l'armée française, et on y est peu porté aux *pronunciamientos*. Les mêmes officiers supérieurs qui, à l'heure qu'il est, blâment tout haut le maréchal, prenaient, il y a six semaines, sa défense contre les bourgeois. On raconte cependant qu'un jeune général a été révéler à un chef, dont il ne craignait pas l'indiscrétion et dont il désirait l'appui, qu'il était résolu avec une compagnie d'hommes dévoués à enlever le maréchal B. La question était de procéder au choix de son remplaçant. Il paraît que, soit la difficulté de trouver un homme capable, populaire dans l'armée et disposé à un tel acte, soit l'éloquence du haut personnage pris pour confident et fort opposé à l'inauguration de ces procédés prétoriens dans l'armée française, démontrèrent au hardi général qu'il ne réussirait pas dans son entreprise. Mais il est de ceux qui, le jour où la capitulation fut connue, a déclaré être prêt à se mettre à la tête des troupes qui ne voudraient pas la reconnaître et à se ruer sur l'ennemi.

On cite aussi une démarche faite par des civils de Metz auprès du général Changarnier, pour lui demander s'il ne consentirait pas à prendre le commandement de la garde nationale et même de la garde mobile, dans le cas où il se verrait fortement appuyé. La manifestation n'eut aucun succès et fut éconduite sur un ton demi-plaisant et demi-bienveillant. Mais elle concourt à montrer que le

général Changarnier, qui n'a eu aucun commandement et n'a pu jouer aucun rôle, a laissé l'impression de plus de capacité qu'on ne le croit au loin, et surtout d'un grand zèle pour la France et pour l'action. Contrairement à ce qu'ont dit les journaux, il a été reçu avec estime, même avec déférence, par le prince Frédéric-Charles. Celui-ci aurait dit : « Ce n'est pas un homme comme vous qui doit s'interposer dans ces vilaines transactions. Il faut que le maréchal B. avale jusqu'aux derniers détails et porte seul toute la responsabilité de ce qui se passe. »

27 novembre. — J'ai été hier chez M. S. visiter le beau parc d'Augny, que je connais de longue date, pour m'y être rendu plus d'une fois jadis, comme visiteur ou comme invité. M^{me} S., qui brille dans la société de Metz autant par ses talents que par ses charmes, a déjà eu le courage d'aller reconnaître les lieux avec mon aimable hôtesse M^{me} C. Ces dames furent accueillies à leur arrivée par le major allemand, commandant le détachement cantonné dans le parc. Cet officier, accouru à cheval au devant d'elles, leur fit aussi galamment que possible des excuses sur l'état dans lequel M^{me} S. allait retrouver sa propriété. Il en paraissait réellement honteux, et avouait naïvement qu'il aurait préféré qu'une telle visite fût survenue seulement 24 heures plus tard, parce qu'il n'eût plus été là. L'inspection avait tenu les promesses du début, et M^{me} S. voulait m'en faire juge. Je fus donc invité à prendre place avec ces deux dames dans un break fermé de rideaux et à les accompagner dans cette seconde visite à Augny. On ne circule plus en calèche, soit que ces voitures soient devenues trop rares par suite des réquisitions, soit qu'on évite à la fois et de se montrer et d'attirer l'attention par quelque apparence de luxe.

La route longe le village de Montigny, les ouvrages qui le défendent, puis plus en avant le fort de St-Privat. Ce fort, entrepris il y a un an seulement, n'était encore sur aucun point muni de maçonneries, quand la guerre a éclaté et a causé, fort à tort, un arrêt subit dans les travaux. M^{me} S. conservait un méchant souvenir d'une visite qu'elle y avait faite pendant le blocus, et du sifflement produit à ses oreilles par une balle, puis par une *granate* prussienne.

Nous approchons d'Augny, mais je ne sais plus m'orienter. Nous sommes au mur du parc et je ne puis le croire déjà si près. Le désert a remplacé les bois sur une large zone. Les vastes bosquets qui suivaient le mur d'enceinte ont été rasés jusqu'au pied. Le mur seul est encore debout, mais crénelé à la mode allemande. Il n'est pas percé à la française, mais écréte de distance en distance. Les brèches peu profondes et très-rapprochées peuvent servir à appuyer un fusil, mais protègent imparfaitement la tête du fusilier. De temps à autres nous voyons une large ouverture, pratiquée pour permettre une communication nécessaire. Quelques *gourbis* ou huttes moitié enterrées et recouvertes de terre, se montrent dans les champs, en dehors de l'enceinte. A l'intérieur, nous trouvons tout un village de baraques assez bien construites. Elles sont légèrement creusées dans le sol, fort longues et soutenues par deux lignes intérieures de poteaux qui proviennent des arbres du parc. Le toit et les bas-murs sont revêtus de branchages verts, puis recouverts ou de terre ou de mottes de gazons disposées en moellons. Une allée centrale pour la circulation est réservée entre les lignes de poteaux. Les hommes devaient coucher entre les poteaux et les parois extérieures. Dans cet espace lève un frais gazon. En regardant de plus près, on reconnaît du blé. Le sol creux, légèrement humide, a fait germer le grain des gerbes de blé non battu qui servaient de litière.

Les dévastations utiles sont excusables à la guerre. Ceux qui en sont les victimes le reconnaissent eux-mêmes. Ils sentent qu'à l'occasion ils en auraient fait autant. Les brèches aux murs, les gazons foulés ou enlevés, les arbres abattus pour le feu ou la construction des baraquements sont de droit. Mais pourquoi

s'est-on amusé à mutiler de jeunes arbres rares, signalés par le jardinier pour être épargnés de préférence ? Leurs débris sont encore sur le sol. Pourquoi toutes les bornes-fontaines sont-elles arrachées ? Pourquoi a-t-on brisé les roches de tuf près de la pièce d'eau ? Pourquoi a-t-on méconnu les inscriptions qui prescrivaient d'épargner certains quartiers du parc ?

On m'en montre encore une signée d'un colonel allemand, et restée seule debout au milieu d'une coupe capricieuse. L'aspect général est lamentable. A côté de bouquets d'arbres en parfait état et qui rappellent l'état normal si agréable des lieux, on voit sans ordre des arbres abattus, d'autres encore debout dépouillés de leurs basses branches et semblables à des mâts de vaisseaux, un pavillon privé de la plupart de ses fenêtres et de ses persiennes. Des débris de vaisselle cassée provenant du château, de meubles brisés, de croisées, de volets à demi-brûlés jonchent le sol. On ne peut que s'associer aux sentiments pénibles que ce spectacle provoque naturellement chez ceux qui ont vécu dans ces lieux, pour lesquels les moindres recoins étaient familiers et pleins de souvenirs. Je suis même frappé de la facilité avec laquelle les Français prennent leur parti de contrariétés et de pertes qui, dans d'autres pays, seraient considérées comme de véritables malheurs.

Le parc d'Augny s'allonge du village dans la direction de Metz. Le château s'adosse au village. Il présente quinze fenêtres de face, mais possède peu de profondeur. Une longue avenue bien dessinée y conduit de la grille de Metz à travers un parc, naguères parfaitement planté et orné de pavillons, de fontaines et de pièces d'eau. Des percées ménagées avec art permettent de voir les points les plus intéressants et les plus pittoresques des environs, des collines boisées, la cathédrale si monumentale de Metz, le château élevé et bien encadré, mais actuellement détruit de Mercy-le-Haut, etc.

Le château d'Augny est évacué depuis trois semaines. Douze cents hommes y étaient cantonnés pendant le blocus. Les baraques que j'ai décrites logeaient les avant-postes. Je n'ai pas vu l'état des lieux avant l'évacuation, mais ce que j'avais sous les yeux, les explications du jardinier, des ouvriers, des dames que j'accompagnais étaient propres à m'en donner une idée très-nette. On m'a montré dans un champ voisin le fumier retiré de la maison et des cours. Vous vous figureriez difficilement que des hommes de notre temps et de notre Europe aient pu vivre dans un pareil chenil. Sans doute, il serait absurde de s'attendre à ce qu'avec le défaut de tout entretien et la présence constante d'une multitude d'hommes forcément malpropres et chaussés de bottes crottées, les parquets et les lambris eussent pu conserver leur brillant. Mais je fais allusion à ce que du premier au dernier jour du blocus on n'a jamais exporté de l'habitation la moindre parcelle de saleté. Les hommes mangeant nécessairement un peu partout, les résidus des repas ou des préparatifs culinaires restaient où on les avait déposés. Des distributions de paille étant faites de temps en temps, la paille était étendue par dessus ce qui se trouvait à terre, sans qu'on enlevât rien. De la sorte, au bout de 8 ou 10 semaines, on est arrivé à une hauteur de 0^m,50 à 1 mètre de fumier, par dessus lequel les hommes continuaient à coucher sans honte, ni dégoût. Les chambres d'officiers étaient, il faut le dire, aussi sales, paille à part, et aussi mal tenues que celles des soldats. Ils n'ont jamais requis une corvée d'hommes pour emporter le plus gros. Ils laissaient des vases, assiettes, plats, cuvettes en permanence, sans les vider ni les nettoyer, sur les tables, bahuts et cheminées. Ils logeaient, cela s'explique, de préférence au rez-de-chaussée et couchaient dans les draps avec leurs bottes crottées, afin d'être dehors à la première alerte. On prétend dans le village que les officiers ont tenu à mettre dans leurs malles, comme souvenir de leur séjour à Augny, quelques pièces d'argenterie ou de porcelaine. Sauf deux assiettes, tout ce qui reste de vaisselle de prix est brisé. Compte fait, il en manque beaucoup. Des miniatures suspendues au-dessus d'une cheminée et une statuette de madone en argent ont aussi disparu.

Quoique la provision de bois à brûler et les arbres du parc aient largement permis d'alimenter les feux du bivouac et de la cuisine, les meubles du château ont été aussi employés à cet usage : chaises, fauteuils, vautaux de buffets et perennes. On a pris au jardin les treillages d'espaliers comme menu-bois sec. Beaucoup d'hommes sont portés à se demander pourquoi ils iraient chercher au loin l'équivalent de ce qu'ils ont sous la main, et s'il n'y a pas un luxe de délicatesse à se donner tant de peine pour respecter le bien de l'ennemi. Ce qui se comprend moins, c'est qu'on a mutilé les espaliers eux-mêmes, qui ne pouvaient donner que peu de combustible et de médiocre qualité. Les branches tordues, cassées, jonchent le sol de leurs débris. Quelques troncs sont péniblement arrachés. On s'est donné ici beaucoup de mal, sans intention de profit. Le pauvre jardinier, qui a vu détruire ainsi le fruit de son travail de 25 années, a cela sur le cœur plus que les autres dommages, et il comprimait avec peine quelques sanglots en en parlant. Il se remonte en nous racontant un bon tour qu'il se vante d'avoir joué à *ces messieurs* pour sauver les liqueurs et les vins fins du château. Avant l'arrivée des troupes allemandes, il avait enterré dans une plate-bande quelques centaines de bouteilles et avait planté des salades par dessus.

A l'apparition des premiers bataillons, craignant les inspections faites en terre par les baïonnettes des soldats, il avait été droit aux officiers et leur avait représenté qu'il ne pouvait répondre de leur fournir des légumes pour leur table, pendant tout leur séjour, s'ils ne plaçaient un factionnaire auprès des carreaux, avec la consigne de ne laisser approcher personne ni jour, ni nuit. Et c'est ainsi que les spiritueux de M. S. lui ont été conservés par la sollicitude d'une sentinelle prussienne.

28 novembre. — C'est ici le moment de faire allusion à quelques procédés des militaires allemands sur lesquels les journaux gardent le silence, soit parce que les correspondants sont les hôtes de l'armée prussienne, soit parce qu'il est vraiment délicat de trouver des expressions *propres* à tous égards pour les rendre convenablement. Il est toutefois impossible que l'histoire de cette guerre garde complètement le silence sur des faits qui sont confirmés par le témoignage unanime de toutes les personnes que j'ai l'occasion de rencontrer dans les territoires envahis. Il viendra un moment où ceux qui, en Suisse, sont si convaincus de la conduite exemplaire des Allemands en France, seront obligés de mettre des restrictions à leurs assertions. — De fort jolies bouches, ici, emportées par l'indignation, me font, avec quelques périphrases, des révélations que je ne saurais reproduire, parce que la plume n'est pas aussi apte à user de réticences que la parole. Mais, je le déclare, si je crois devoir me taire, c'est plus par respect pour celui auquel je m'adresse, que par considération pour une brave armée et pour une grande nation. Du reste, les lieux où je me trouve parlent encore éloquemment aux yeux et au nez. Ce qui m'étonne le plus, ce ne sont pas les procédés des simples soldats. Fatigués du service, peut-être paresseux à accomplir ce qu'exige la propreté, entraînés par l'exemple de leurs compagnons, les plus délicats par leur éducation et leurs habitudes ont pu se sentir dominés par l'insouciance ou par l'impuissance à réagir contre l'inertie d'autrui. Ce qui m'étonne, ce sont les officiers qui ne sont pas tous exempts des procédés de leurs hommes, qui n'exigent pas souvent les mesures les plus élémentaires et les plus nécessaires à la salubrité, et ne paraissent pas sentir ce qu'ils se doivent à eux-mêmes et ce qu'ils doivent à la réputation de leur armée et de leur nation.

La haine que l'on a ici contre l'Allemand est motivée par des actes dont beaucoup sont inévitables en temps de guerre, et que la souffrance des victimes ne permet pas de juger comme tels. Mais elle est attisée par des procédés qui détruisent cette certaine estime que, dans notre siècle, on sait conserver pour un vainqueur qui se conduit noblement et use du droit de la force seulement pour un

résultat réellement utile aux intérêts de la victoire. Le mépris pour le vaincu, que le vainqueur veut afficher par l'insulte, se retourne contre lui. Il ne faut pas qu'il compte sur ce que le manteau de la cheminée abritera toujours les propos et les commentaires. La lumière se fera et on a déjà dit : Le Français est ignorant, mais poli ; l'Allemand est instruit, mais grossier.

Il faut reconnaître, pour être juste, qu'il y a de grandes inégalités dans la manière d'agir des différents corps. A Ars sur Moselle, dans la même propriété, se sont succédé des Hessois et des Prussiens. Le général commandant ces derniers ayant trouvé les logements dans un état de saleté extrême, a tout fait nettoyer avec soin, se plaignant d'avoir toujours la mauvaise chance de venir après les Hessois. Il s'est même fait donner des tables vulgaires pour épargner les meubles sculptés de son appartement, et il a poussé si loin les exigences d'entretien dans le village, que la municipalité et les habitants, qui devaient en faire les frais, ont fini par en être las. Mais de pareils cas sont rares.

Il est un point sur lequel, à Augny, à Ars, et assez généralement partout, on reconnaît qu'il n'y a rien à reprocher aux Allemands. C'est leur conduite vis-à-vis des femmes. Il faut en savoir gré à la moralité du peuple allemand et à une discipline qui sur ce point est probablement impitoyable. L'unanimité avec laquelle on leur rend cette justice me porte à moins me défier des accusations qu'on leur adresse sous d'autres rapports que si on voulait obstinément les trouver coupables sur tous les chefs.

On m'assure de divers côtés que des paysans, au travail dans leurs champs, ont été tués par des coups de fusil sortant des bois, des tranchées ou des maisons occupées, sans autre motif possible que le plaisir de tirer à la cible. Ainsi, une pauvre femme, ne voyant pas revenir son mari à l'heure du repas, a été le chercher au champ et l'a trouvé mort d'une balle au milieu des pommes de terre qu'il arrachait. Des coups de fusil ont été encore dirigés sur elle, pendant qu'elle transportait dans une brouette le cadavre de son mari, pour l'enterrer dans son jardin.

De la frontière à Metz, il y a une étape pour les chars de réquisition venant d'Allemagne. Ils ne retournent point à vide. Des gens de toute sorte suivent les troupes, pillent derrière l'armée et réexpédient de cette manière des mobiliers entiers.

A Ancy, village en partie brûlé dès le commencement du blocus, le colonel en retraite E., de Metz, possède une propriété. Après la capitulation, il s'est empressé d'aller la visiter. Il y a trouvé les soldats prussiens encore cantonnés et sa maison aussi bien qu'on pouvait s'y attendre. Mais en sa présence, et avant de partir, ceux-ci se sont fait un méchant plaisir de briser les meubles et de casser les glaces à coup de marteau.

29 novembre. — L'esprit de la population de Metz et celui de la population de Strasbourg me paraissent présenter quelques différences. Même horreur du vainqueur sans doute, même répugnance à subir son joug et sa nationalité. Mais dans Strasbourg, qui a matériellement souffert de la guerre et où existent des deuils nombreux, on hait avant tout la guerre et ceux qui l'ont fomentée ; on y désire la paix avec l'espoir de la conserver longtemps, si on peut l'obtenir en restant français. A Metz, où l'on n'a souffert que moralement au moment de la reddition, où, grâce aux sentiments les plus patriotiques, on n'a pas conscience d'avoir rempli suffisamment ses devoirs de citoyens, parce qu'on n'a pas lutté et fait des sacrifices sensibles sur l'autel de la patrie, où l'on ressent vivement l'écho des souffrances éprouvées par les populations environnantes, par Strasbourg et les autres places encore bloquées et bombardées, il règne une sourde colère et une haine de l'ennemi qui surpassent le désir de la paix. J'y ai entendu des hommes d'un caractère pacifique déclarer qu'avant la guerre ils ne désiraient nullement

voir la France se mesurer avec l'Allemagne, et n'éprouvaient aucune antipathie pour la race germanique; mais que désormais leur vœu le plus ardent serait une guerre victorieuse contre l'Allemagne ayant pour effet l'abaissement de celle-ci, et qu'ils élèveraient leurs enfants dans le désir de justes représailles. Vu que je regarde M. de Bismark comme aussi intelligent qu'habile, je ne puis le croire de bonne foi, quand il prétend qu'en prolongeant la guerre il cherche des garanties pour la paix à venir. Son but est une gloire et une grandeur de mauvais aloi, dont il n'ose convenir; son prétexte est populaire et en impose aux puissances, cela lui suffit. Mais il se rend parfaitement compte de ce que la conquête, tout en étant une garantie matérielle, non contre la guerre mais contre l'initiative de la France et sa résistance à la prépondérance politique de l'Allemagne, est en même temps une cause morale de guerre à venir. Elle retourne sans doute en faveur de l'Allemagne, qui, selon lui, n'a jamais pris l'offensive, quelques remparts destinés par leurs auteurs à protéger la France; mais elle détruit chez les Français modérés et raisonnables, qui étaient les plus nombreux, tout scrupule contre la prétention de recouvrer *la frontière du Rhin*. Mieux que cela; désormais pour être bon citoyen, il faudra viser à la *revanche*, et quelle intervention européenne désintéressée sera alors disposée à se mettre en travers? Les obstacles matériels pèsent bien peu en balance des causes morales. D'ailleurs ne pouvait-on pas avoir, pour la valeur des premiers, toute la considération pratique qu'elle mérite, sans préparer pour l'avenir de nouveaux conflits, en construisant de très-respectables forteresses sur l'ancienne frontière avec l'argent de la France? — G. S.

(A suivre.)



RAPPORTS DU GÉNÉRAL METMAN

commandant la 3^e division du 3^e corps, sur la bataille de Pange (14 août) et sur les combats de Servigny et de Noiseville (31 août et 1^{er} septembre 1870).

I. PANGE (POUR LES FRANÇAIS : BORNY).

Après avoir séjourné à Mont, la division se rend le 11 août de Mont à Borny, devant Metz, où sont réunis tous les corps d'armée, placés sous les ordres du maréchal Bazaine. La division reste deux jours dans ces positions, occupée à faire ou à appuyer des reconnaissances.

Le 14 août, dès 4 1/2 heures du matin, la division était prête à partir, mais la rupture des ponts de bateaux jetés sur la Moselle retarde le mouvement, et ce n'est qu'à 1 heure après midi que l'on put mettre les bagages en route; ils ont pour destination le Ban St-Martin, devant Metz.

Le terrain occupé par la 3^{me} division, qui devait devenir celui du combat, était une plaine ondulée, coupée de bois et s'élevant dans la direction de l'ennemi. Les points extrêmes occupés par nos avant-postes se trouvaient être, en même temps, les points dominants de la position; ce sont le château d'Aubigny, le plateau d'Ars-Laquenexy et de la Grange au bois.

Les renseignements envoyés par les grand-gardes indiquaient une concentration de l'ennemi faite pendant la nuit, en vue d'une attaque probable au moment de la retraite.

Vers 4 1/2 heures de l'après-midi, les mouvements rétrogrades des 1^{res} et 2^{mes} divisions du 3^{me} corps étaient accomplis quand le mouvement de retraite en échelons commença pour la 3^{me} division, tel qu'il avait été prescrit lorsque cette division avait été prévenue qu'elle formerait l'arrière-garde de tout le 3^{me} corps. Au mo-

(¹) La division du général Metman (le brillant colonel de grenadiers de la garde qui enleva la redoute du chemin de fer de Magenta en 1859), était composée comme suit :

7^{me} bataillon de chasseurs, 7^{me} et 29^{me} de ligne: 1^{re} brigade, général de Potier.
59^{me} et 71^{me} de ligne: 2^{me} brigade, général Arnaudeau.